



LE BULLETIN

Volume 91 N°30
Année Rotarienne 2021 – 2022

Réunion du Mercredi 16 Février 2022

Président du R.I. :	Shekhar Mehta
Gouverneur du District :	Ashot Karapetyan
Délégué du Gouverneur :	David Zein
Assistant du Gouverneur :	Ghada Ayoub
Président du RC Beyrouth :	Aïda Cherfan
Secrétaire du RC Beyrouth :	Mounir Douaidy

Devise du Président du RI pour l'année 2021-2022 : « **Servir pour Changer des Vies** »
Thème du District 2021-2022 : « **Rotary Responds with Peace** »

LE PROTOCOLE

Ont assisté à la réunion

18 Rotariens du RCB

ABBOUD Nabil (PP)	CHERFAN Aïda (P)	DOUAIDY Mounir	GHANDOUR Misbah
ARIS Toufic (PP)	CHOUERI Nicolas (PP)	FATTE Maïssa	MEOUCHY Rita (PN)
BIZRI Zouheir (PP)	CODSI Reine (PP)	HAMMOUD Samir (PP)	NASR Labib
BOULOS Rosy	DAOU Aïda (IPP)	KALDANY Savia (PP)	
CATAFAGO Sélim (PP)	DEBAHY Pierre (PP)	GCHARZOUZI Gabriel	

Les Rotariens Visiteurs

- RC de Tripoli : Jean Paul Kandalaf, Mohamad Majzoub, Samir Massaad
- RC du Kesrouan : Adel Akl
- RC du Chouf : Wadad Khoueiss Chams
- RC de Beirut Cosmopolitan : Mounir Jabre
- RC de Baabda : Joe Hatem
- RC de Zahlé : Gloria Abou Imad
- RC de Beirut Cedars : Ronald Farra, Antoine Kaldany
- RC de Beirut Cadmos : Béatrice Béchara, Viviane Khoueiry, May Khodr, Karine Nohra, Josiane Saqr
- RC de Beirut Center : Rimane Jabre
- RC de Tripoli Cosmopolis : Amal Sheikh

Les Invités

- Me Karim Daher, notre conférencier
- M. Nadim Daher, frère de notre conférencier
- M. Serge Daou, fils de IPP Aïda Daou
- M. Cyrille Arida, fils de notre ancien camarade Raja Arida

Annonces

Prochains évènements du Club

- Lundi 21 février à 18h - Conférence virtuelle en arabe de Dr Najat Aoun Saliba, Professeur de Chimie auprès de l'AUB, sur : 'L'Académie de L'Environnement' ;
- Mardi 29 mars 2022 - Date à retenir pour la célébration du 90^{ème} Anniversaire du Rotary Club de Beyrouth (détails à suivre)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE

Notre réunion statutaire de camaraderie a eu lieu en ligne le mercredi 16 février 2022 pour la conférence très attendue de Maître Karim Daher, avocat fiscaliste de renom. Cette réunion dont le titre : 'Budget 2022 entre Réalité et Perspectives' était brûlante d'actualité.

Neuf Clubs Rotary ont se sont joints à cette conférence qui a rassemblé des amis personnels au conférencier comme le rotarien PP Antoine Kaldany du RC Cadmos, Cyril Raja Arida, fils d'un ancien Rotarien du RCB et nombre d'autres invités.

Sans trop tarder la Présidente Aïda Cherfan ouvre la séance en présentant le CV de notre conférencier. (**Document PDF en pièce jointe**)

Maitre Daher précise que le but de cette conférence est de nous éclairer sur les réalités amères et les perspectives qui s'inscrivent dans la continuité et l'espoir, et surtout comprendre ce qu'est un vrai budget. Il n'est pas simple de comprendre un budget de Finances Publiques à cause des petites nuances et des variantes sur lesquelles les politiciens jouent pour maquiller les chiffres et dévier vers ce qui est inconstitutionnel.



Il va nous le démontrer par les faits et les chiffres.

Avec son expérience de huit années d'études dans ce domaine, Karim Daher est incontestablement le maître en ce domaine.

Pour nous inviter à mieux suivre sa présentation, le conférencier nous présente une série de projections explicatives (**Document PDF en pièce jointe**) sur un Budget d'État et l'avant-projet du Budget 2022. Dans la 1^{ère} partie, il élabore sur les points suivants :

Slide A : Les généralités.

Slide B : Le concept, qu'est-ce-ce qu'un budget d'Etat ? Définition, rôle.

Slide C : Les principes généraux, que doit-il comprendre ?

Slide D : Sa structure ?

Slide F : Comment est-il préparé ?

Slide G : Le calendrier de préparation.

En introduction, Maitre Daher nous parle de l'historique et des fonctions du Budget d'État.

Le budget a 3 fonctions :

L'Autorisation : Les rois despotes et totalitaires décidaient d'eux-mêmes des dépenses relatives à leurs guerres et à la gestion de leurs affaires. Dès le 17^e siècle en Angleterre et le 18^e siècle en France, l'objet principal des révolutions était d'introduire le concept de démocratie populaire ; ce sera au peuple de décider des revenus à dépenser. Pour la France, ceci a été infirmé dans la Déclaration des Droit de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Ce mandat populaire, perception des impôts et l'utilisation des dépenses publiques doit être annuel aussi est-il revu et renouvelé.

La Prévision : Le budget doit se préparer dans l'année qui précède son exécution. Prévoir ce qui va être dépensé et ce qui va être collecté. Ceci se fait au niveau de chaque Ministère en phase 1 puis le Ministère des Finances élabore le budget. Cependant au Liban il y a des caisses autonomes, donc qui ont des dépenses hors du Budget des ministères ; par Exemple : la caisse des déplacés...

L'Equilibre Financier : Les recettes doivent être égales et conformes avec les dépenses. S'il y a un manque, il faut chercher à établir un équilibre budgétaire ; ce sera par le biais de l'Emprunt. C'est le parlement (élu par le peuple) qui doit autoriser l'Emprunt. Au Liban, il est fait auprès des banques locales, dans des bonds de trésors... Ces banques ont été complaisantes et généreuses... et l'endettement a grossi. De plus les députés qui ont permis l'Emprunt n'ont jamais demandé de comptes aux gouvernements qui se sont succédé depuis 1986 jusqu'aujourd'hui. Il n'y a pas eu ce que l'on appelle 'droit de règlement ou vérification' – 'قطع حساب'.

Une autre fonction pour le Budget est de fixer une vision, un objectif pour le pays et d'inclure le coût des services à assurer aux citoyens. Or dans le budget de 2022 il n'y a aucun objectif social, ni économique, aucune dépense pour des reformes d'infrastructures.

Pour être voté, un budget de Finances Publiques au Liban suit plusieurs étapes :

- a. Adoption en conseil des Ministres comme c'est présentement le cas ;
- b. Discussion en Commissions parlementaires ;
- c. Vote en Assemblée Plénière.

En 2^{nde} partie de sa présentation, Maitre Karim Daher nous parle de l'avant-projet du Budget 2022 ; les chiffres, les mesures, les propositions de réformes....

Cet avant-projet présente un déficit de 20%, une dette à restituer à la BDL et aux banques Libanaises pour un montant de 2,600 Milliards de LBP, alors que les banques chargent le citoyen libanais pour n'importe quelle formalité et lui bloquent le retrait de son épargne.

Les mesures préconisées sont : une série d'impôts, un échelonnement pour le paiement des taxes, un relèvement des taxes douanières et des taxes sur les salaires. Pour ceux-ci, ils doivent être payés par transfert bancaire sous couvert de contrôler fraude ou blanchiment ; mais aussi un des objectifs cachés serait de réduire la masse monétaire en circulation pour la garder aux mains de la BDL et des banques.

Toutefois des mesures d'urgence y sont notées comme des exonérations d'impôts pour encourager la formation de nouvelles sociétés. Cependant la bureaucratie libanaise, les grèves... ne donnent pas confiance aux investisseurs.

Les propositions de réformes existent. Pour cela il est demandé de travailler sur soi-même de l'intérieur au lieu d'augmenter les taxes et les impôts. Pour exemples :

- * Appliquer une conformité fiscale non seulement aux libanais, mais à tous les résidents sur le territoire,
- * Établir un numéro fiscal pour tous.
- * Remplacer le secret bancaire par un secret professionnel...

Et bien d'autres suggestions de réformes incluses dans les 2 derniers slides de cette présentation passionnante.

Une session Questions / Réponses a immédiatement suivi :

Questions de M. Cyril Arida :

1. Avant de taxer pourquoi nos responsables n'ont-ils pas pensé à un plan de redressement ?
2. En l'absence de volonté de changement et d'impunité, il n'y a aucun control appliqué. Qu'en pensez-vous ?
3. Y a-t-il quelque chose à faire encore ?

Réponses :

Tout à fait d'accord sur le plan de redressement, ce plan devrait être en conformité avec les exigences du FMI. Pour y pallier, le gouvernement pourrait présenter un court budget puis le faire suivre par des lois rectificatives en accord avec les demandes du FMI.

En ce qui concerne le control, il est étonnant que le peuple n'ait pas dit son mot comme il l'a fait pour un simple WhatsApp... Il est demandé à chacun de nous de réagir avec tous les moyens qu'il a en sa possession.

Il n'est pas tard pour arrêter ce plan branlant surtout que les responsables ont été discrédités auprès du FMI qui leur ont demandé des réformes tel que : prendre en considération les déposants, les couches défavorisées....

Question de TH Toufic Ariss :

- * Pas de Vision totale ;
- * Augmentation des impôts au lieu de supprimer des dépenses ; cette mesure prise en grande partie par un ancien vice-gouverneur de la BDL est étonnante !
- * Les taxes de ce budget ont été relevées beaucoup plus que les 6 cents du WhatsApp.

Que pensez-vous de cela ?

Réponses :

Pour ce qui concerne la Vision, tout le monde est d'accord qu'elle n'existe pas.

Le Ministre des Finances est une personne très compétente et modeste qui était Directeur des Operations à la BDL ; mais qui ne peut aller loin car il ne peut enfreindre les exigences du politicien qui l'a nommé.

Les initiatives privées pour le redressement se font déjà au niveau du privé : Le barreau des avocats, l'association de déposants et nombres d'ordres professionnels agissent pour proposer des alternatives crédibles et soutenir les gens qui souffrent.

Questions de Gaby Gharzouzi : Le Liban pays de contradiction :

1. Avec des prix élevés, comment attirer des touristes ?
2. 40% des gens expatriés n'investiront pas et ne retourneront pas au Liban s'ils sont taxés.
3. Faut-il considérer comme perte le \$ transformé en L\$?



Réponses :

1. Notre conférencier réajuste la première question lorsqu'il s'agit du taxage des produits de luxe, en rappelant qu'un des objectifs du plan McKenzie était de créer des zones d'économie productive... Par exemple : des usines de système d'assemblage pour produits de luxe. On peut aussi instituer des zones d'économie libre dans les villes portuaires comme Tripoli ou Tyr qui ont une zone franche.
 2. Au Liban, les non-résidents ne sont pas imposables que sur ce qu'ils détiennent sur le territoire Libanais et ce suivant le principe de taxe territoriale. Voici un exemple d'une possible taxe applicable dans le futur : Un appartement libre non exploité y serait soumis en vertu de ce qu'on appelle 'mettre un Bien dans les Communes Productives'.
 3. Pour ce qui est des L\$, l'État Libanais devrait les rendre. Une possibilité pour cela est que l'État déduise la taxe due par le détenteur de son compte 'Lollards'.
- Toutes ces idées innovatives sont à étudier dans un nouveau 'cadre' que l'on pourrait appeler : 'Taëf Économique'.

Question de Présidente Aïda Cherfan :

Vous avez mentionné le numéro fiscal pour chacun, résident ou pas, n'est-ce pas un moyen de surveiller le citoyen ? Pour une personne qui est payée en cash, comment tracer ce qu'elle dépense ?



Réponse :

Le numéro fiscal sert à instaurer une équité, à contrer l'évasion fiscale et les fraudes à condition que ceux qui gèrent ce contrôle soient honnêtes dans son utilisation.

Question de M. Cyril Arida :

Les banques libanaises n'ont pas le droit de nous interdire le retrait des \$ ou des L\$ qui sont en fait une même monnaie et qui appartient à la FED ; à moins que ces banques ne soient en faillite. Ces banques aujourd'hui ont un bilan excédentaire et bloquent une monnaie étrangère ; c'est un problème de fond.

Réponse :

A partir de 2011 avec la balance des paiements qui devient déficitaire, la BDL à chercher à attirer des \$, d'où l'afflux de monnaie or les USA ne reconnaissant que les \$ authentiques dont les numéros de série sont autorisés par la FED.

Si les \$ se trouvant sur le marché libanais ne correspondent pas à leurs normes, ils ne pourront être utilisés à l'extérieur du pays.

Il faut noter que les \$ ne seront rendus que lorsque l'économie sera redressée.

Cependant, Karim Daher nous laisse avec une note optimiste et pleine d'espoir, il fait partie des combattants qui veulent poursuivre les corrompus, les apparatchiks pour rétablir un ordre nouveau dans un Liban nouveau.

Et c'est sur cette note que la Présidente Aïda Cherfan clôt cette réunion magistralement menée par Maître Karim Daher.


